

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

CNW CODE 01

Une nouvelle étude confirme l'existence du déséquilibre fiscal

Ottawa, 8 mars 2004 — Au nom des ministres des Finances des provinces et territoires, le trésorier de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Mitch Murphy, le ministre des Finances du Québec, M. Yves Séguin, le ministre des Finances du Manitoba, M. Greg Selinger et le ministre des Finances du Nouveau-Brunswick, M. Jeannot Volpé ont rendu publique aujourd'hui une nouvelle étude du Conference Board du Canada qui confirme l'existence d'un déséquilibre fiscal au Canada. L'étude indique clairement que l'écart croissant entre les perspectives financières des deux ordres de gouvernement compromet les efforts des provinces et territoires pour atteindre l'équilibre budgétaire à court, moyen et long terme.

En l'absence de changements significatifs à la politique budgétaire, le gouvernement fédéral devrait réaliser des surplus budgétaires croissants au cours des 17 prochaines années, atteignant 78 milliards de dollars en 2019-2020. Quant aux provinces et territoires, le Conference Board estime qu'un déséquilibre structurel entre leurs revenus et leurs dépenses les conduira à réaliser des déficits récurrents. L'étude montre que l'ensemble des provinces et territoires afficherait des soldes budgétaires négatifs tout au long de l'horizon de prévision. Ces déficits augmenteraient rapidement au cours des 5 prochaines années pour ensuite osciller entre 10 et 11 milliards de dollars par année jusqu'en 2019-2020.

La croissance et le vieillissement de la population feront du coût des soins de santé le principal défi auquel devront faire face les provinces et territoires. Ces coûts devraient croître à raison de 5,2 % par année, en moyenne, et ce, tout au long de l'horizon de prévision. En conséquence, les dépenses en santé des provinces et territoires passeraient de 72,5 milliards de dollars en 2002-2003 à plus de 170 milliards de dollars d'ici 2019-2020. Les ministres des Finances ont tenu à souligner que ces prévisions du Conference Board leur apparaissent conservatrices.

Les ministres des Finances se sont dits confiants que les provinces et territoires pourront éviter cette spirale déficitaire au cours des prochaines années si tous les gouvernements travaillent ensemble, dans la mesure de leurs moyens, pour relever ce défi financier de taille.

Les ministres des Finances ont rappelé que la semaine dernière, à Vancouver, les premiers ministres ont demandé au gouvernement fédéral d'annoncer, dans son budget du 23 mars prochain, que le supplément de 2 milliards de dollars accordé pour la santé devienne permanent à compter de 2004-2005, et que le gouvernement fédéral augmente ses transferts afin de porter à 25 % d'ici 2009-2010 sa part du financement des dépenses provinciales et territoriales pour la santé et les programmes sociaux. Les premiers ministres ont également recommandé que le programme de péréquation soit renforcé.

L'étude, intitulée *Projection des équilibres financiers des gouvernements du Canada et des provinces et territoires*, est une mise à jour de l'étude publiée en 2002 par le Conference Board du Canada et est disponible sur le site du Conseil de la fédération : www.conseildelafederation.ca.

- 30 -

Sources :

Serge Privé
Cabinet du ministre
Québec
(418) 643-5270

Vicky Deschênes
Ministère des Finances
Nouveau-Brunswick
(506) 453-2451

Colin Lemoine
Cabinet du ministre
Manitoba
(204) 945-1494

Nigel Burns
Provincial Treasury
Île-du-Prince-Édouard
(902) 368-4181